



# Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale  
10 septembre 2018  
Français  
Original : anglais

---

**Conseil du commerce et du développement**  
**Commission du commerce et du développement**  
**Réunion d'experts pluriannuelle sur les transports,**  
**la logistique commerciale et la facilitation du commerce**  
**Sixième session**  
Genève, 21-23 novembre 2018  
Point 2 de l'ordre du jour provisoire  
**Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux**

## Ordre du jour provisoire annoté

### I. Ordre du jour provisoire

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Le transport durable de marchandises à l'appui du Programme de développement durable à l'horizon 2030.
4. Adoption du rapport de la réunion.

### II. Annotations

#### Point 1

##### Élection du Bureau

1. Les experts sont invités à élire un président et vice-président-rapporteur.

#### Point 2

##### Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

2. L'ordre du jour provisoire de la réunion figure dans la section I ci-dessus. Les experts disposeront de trois jours, soit du 21 au 23 novembre 2018, pour mener à bien leurs travaux. Un calendrier provisoire des séances figure en annexe du présent document. Un programme détaillé sera distribué une semaine avant la réunion.

#### *Documentation*

TD/B/C.I/MEM.7/16

Ordre du jour provisoire annoté

#### Point 3

##### Le transport durable de marchandises à l'appui du Programme de développement durable à l'horizon 2030

3. À sa soixante-sixième session directive, le Conseil du commerce et du développement a approuvé le mandat d'une réunion d'experts pluriannuelle sur les



transports et la facilitation du commerce (TD/B/EX(66)/2, annexe I). Conformément à ce mandat, la sixième session de la réunion sera consacrée au transport durable de marchandises à l'appui du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

4. Il y a lieu de rappeler qu'à sa cinquième session, la Réunion d'experts pluriannuelle sur les transports, la logistique commerciale et la facilitation du commerce a examiné les liens entre la logistique commerciale et le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les experts ont étudié la meilleure façon de tirer profit du transport durable de marchandises pour mettre en œuvre le Programme 2030, réaliser les objectifs de développement durable et appliquer les dispositions de l'Accord de Paris relevant de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

5. À la sixième session de la réunion, les experts examineront plus en détail la manière dont le transport de marchandises peut contribuer au développement durable. Les débats porteront en particulier sur le rôle des transports maritimes (qui sont l'épine dorsale du commerce international et de la mondialisation). Étant donné que plus de 80 % du volume des marchandises échangées dans le monde sont acheminés par mer et que les transports maritimes et les ports font partie intégrante de toute solution de transport porte-à-porte, on ne saurait trop insister sur l'importance stratégique des transports maritimes et sur la contribution que ce secteur peut apporter à l'avènement d'économies et de sociétés durables.

6. Compte tenu de ces considérations, une note d'information sur ce point de l'ordre du jour donnera un aperçu des questions pertinentes ayant trait à l'interaction entre les transports maritimes et le développement durable et mettra en lumière la manière dont la durabilité des transports maritimes peut favoriser la mise en œuvre effective du Programme de développement durable à l'horizon 2030, des objectifs de développement durable et de l'Accord de Paris. La note présentera en outre certaines tendances en matière de solutions et d'innovations numériques, qui sont porteuses de transformations dans tous les secteurs, y compris les transports maritimes.

7. La réunion d'experts sera l'occasion d'examiner a) les faits récents liés à la durabilité des transports maritimes ; b) des exemples d'activités récemment menées par la CNUCED dans le domaine du renforcement de la durabilité du transport de marchandises ; et c) les possibilités et les difficultés pouvant être associées aux nouvelles avancées technologiques.

8. Pour faciliter les débats, le secrétariat de la CNUCED a établi une note d'information (TD/B/C.I/MEM.7/17). En outre, les experts sont invités à rédiger de brèves notes sur le thème de la session, qui seront distribuées aux participants sous la forme et dans la langue dans lesquelles elles auront été reçues.

#### *Documentation*

TD/B/C.I/MEM.7/17      Le transport durable de marchandises à l'appui du Programme de développement durable à l'horizon 2030

#### **Point 4**

##### **Adoption du rapport de la réunion**

9. Le rapport de la réunion d'experts sera soumis à la Commission du commerce et du développement à sa onzième session, en 2019. La réunion d'experts voudra sans doute autoriser le Rapporteur à établir, sous l'autorité du Président, le rapport final après la clôture de la session.

*Contribution des experts*

Les experts désignés par les États membres sont invités à soumettre de brèves notes (environ cinq pages) en tant que contribution aux travaux de la réunion. Ces notes devraient être communiquées au secrétariat de la CNUCED avant la réunion. Elles seront mises à la disposition des participants sous la forme et dans la langue dans lesquelles elles auront été reçues.

Les experts sont priés de soumettre leurs notes au secrétariat de la CNUCED dès que possible, en les adressant à la Section des transports, Service de la logistique commerciale, Division de la technologie et de la logistique de la CNUCED, Palais des Nations, CH-1211 Genève 10, Suisse ; télécopieur : 41 22 917 00 50; courriel: [frida.youssef@unctad.org](mailto:frida.youssef@unctad.org)

## Annexe

### Calendrier provisoire des séances

<i>Mercredi 21 novembre 2018</i>	<i>Jeudi 22 novembre 2018</i>	<i>Vendredi 23 novembre 2018</i>
<i>(10 h 00-13 h 00)</i>	<i>(10 h 00-13 h 00)</i>	<i>(10 h 00-13 h 00)</i>
Séance plénière d'ouverture	Séances informelles	Séances informelles
Déclaration liminaire	Point 3 ( <i>suite</i> )	Point 3 ( <i>suite</i> )
Point 1	Le transport durable de marchandises	Le transport durable de marchandises
Élection du Bureau	à l'appui du Programme de	à l'appui du Programme de
	développement durable à l'horizon	développement durable à l'horizon
	2030	2030
Point 2		
Adoption de l'ordre du jour et		
organisation des travaux		
Présentation du point 3		
Le transport durable de marchandises		
à l'appui du Programme de		
développement durable à l'horizon		
2030		
Séances informelles		
Point 3		
Le transport durable de marchandises		
à l'appui du Programme de		
développement durable à l'horizon		
2030		
<i>(15 h 00-18 h 00)</i>	<i>(15 h 00-18 h 00)</i>	<i>(15 h 00-18 h 00)</i>
Séances informelles	Séances informelles	Séances informelles
Point 3 ( <i>suite</i> )	Point 3 ( <i>suite</i> )	Examen des résultats de la réunion
Le transport durable de marchandises	Le transport durable de marchandises	
à l'appui du Programme de	à l'appui du Programme de	
développement durable à l'horizon	développement durable à l'horizon	
2030	2030	
		Séance plénière de clôture
		Point 4
		Adoption du rapport de la réunion